
03 mar

WEBINAIRE : France 2030, 4 nouveaux appels à projets pour décarboner l'industrie française

Jeudi 3 mars 2022 - 10:00 > Jeudi 3 mars 2022 - 12:00

–
[Lieu](#)

[WEBINAIRE](#)
[France](#)

créé par :

-

-

-

-

[Estienne Lemaire](#)

[S'inscrire](#)

[Imprimer](#)

A PROPOS

L'ATEE et l'ADEME vous proposent un webinaire **le jeudi 03 mars de 10h00 à 12h00** sur les nouveaux appels à projets pour **décarboner l'industrie française dans le cadre du plan France 2030**.

Ces dispositifs se focalisent sur les enjeux de recherche et d'innovation, de développement de l'offre ou encore l'accompagnement des industries à une échelle territoriale.

En cohérence avec l'objectif de neutralité carbone en 2050 inscrit dans la loi énergie-climat en novembre 2019, et avec les efforts engagés dans le cadre du paquet « *Fit for 55* » porté au niveau européen dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne, l'accélération de la lutte contre le changement climatique est l'une des priorités de France 2030. L'un de ses objectifs clés est la décarbonation de l'industrie, afin de respecter notre engagement actuel de baisser, entre 2015 et 2030, de 35% nos émissions de gaz à effet de serre dans ce secteur. **Dans le cadre de France 2030, ce sont 5,6 milliards d'euros qui seront dédiés à la décarbonation de notre industrie et au respect de nos engagements pour le climat.**

Parmi ces 5,6 milliards d'euros, 610 millions d'euros permettrons de financer l'innovation et le déploiement de technologies pour une industrie bas carbone, à travers le lancement d'une stratégie d'accélération « Décarbonation de l'industrie »

Initié dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), ce soutien à l'innovation se concrétise par le lancement de **quatre appels à projets visant à réinventer nos procédés et maîtriser les solutions d'avenir**. Il vise à accompagner toutes les initiatives de recherche, de développement de pilotes industriels et de démonstrateurs qui seront clés pour transformer notre industrie. Il vise aussi à massifier l'industrialisation de solutions de décarbonation de l'industrie. Des moyens sont également prévus pour l'accompagnement de démarches territoriales de diagnostic, afin de construire des partenariats sur nos bassins industriels qui regroupent plusieurs grands sites émetteurs et d'identifier les infrastructures qui devront y être adaptées.

Les cahiers des charges de chacun des appels à projet sont à retrouver via les liens ci-après :

- [Appel à projets "Développement de briques technologiques et services par des PME pour la décarbonation de l'industrie" \(IBaC PME\)](#)
- [Appel à projets "Développement de briques technologiques et démonstrateurs - Réalisations de premières industrielles associant l'offre et la demande" \(DEMIBaC\)](#)
- [Appel à projets "Favoriser le développement de Zones Industrielles Bas Carbone" \(ZIBaC\)](#)
- [Appel à projets "Soutien de l'offre de solutions de décarbonation des industriels" \(SOLInBaC\)](#)

Pour plus de détails sur la stratégie mise en place par le gouvernement concernant la décarbonation de l'industrie, nous vous invitons à lire le [communiqué de presse](#) du 4 février émis lors du déplacement du Premier ministre à Dunkerque.

Les webinaires seront animés par les personnes de l'ADEME en charge de ces appels à projets. Les replays de ces webinaires seront disponibles sur cette même page.

Pour toutes questions, veuillez-vous adresser aux adresses mails spécifiques des appels à projets :

- Développement de briques technologiques et services par des PME pour la décarbonation de l'industrie - IBAC@ademe.fr
- Développement de briques technologiques et démonstrateurs - Réalisations de premières industrielles associant l'offre et la demande - DEMIBAC@ademe.fr
- Favoriser le développement de Zones Industrielles Bas Carbone - ZIBAC@ademe.fr
- Soutien de l'offre de solutions de décarbonation des industriels - SOLINBAC@ademe.fr

